

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7398303401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7398303401>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 mars 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Oratio avocats
5 rue Papiau de la Verrie - ANGERS (49)

ALTHACS Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 100 euros
Siège social : 14 Rue Michael Faraday - 49070 BEAUCOUZE 884 693 144 RCS ANGERS AVIS DE TRANSFORMATION Aux termes d'une délibération en date du 03 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé l'extension de l'objet social ainsi que la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. OBJET SOCIAL avant extension : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement : les activités de courtage et d'intermédiaire en assurance ; la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. OBJET SOCIAL après extension : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : les activités de courtage et d'intermédiaire en assurance ; toutes prestations de service en matière

administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit de toutes autres sociétés du groupe auquel appartient la Société ; et, généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant être utiles à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation. La dénomination de la Société, son objet (en dehors de l'extension ci-dessus), son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées dans le cadre de la transformation. Le capital social reste fixé à la somme de 100 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède (sous réserve de l'existence éventuelle d'actions de préférence). TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions est libre. Monsieur Thibaut POUPARD et Monsieur Alexandre FARAFONOV, cogérants, ont cessé leur fonction du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Thibaut POUPARD, demeurant 4 Allée des Pageries - 49130 SAINTE-GEMMES-SUR LOIRE. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Alexandre FARAFONOV, demeurant 23 rue du Colonel Moll - 75017 PARIS. Pour avis Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex